REQUEN PREFECTURE le 04/08/2021

Apple mentagress Ebequite core

99_DE-084-288400039-20210729-D21_26-DE

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE VAUCLUSE

80 rue Marcel Demonque AGROPARC CS 60508 84908 AVIGNON CEDEX 9 DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 29 juillet 2021

Tél: 04 32 44 89 30

N° 21/26

OBJET:

Élection des Vice-Présidents du Centre de gestion de la FPT de Vaucluse L'an deux mille vingt et un et le vingt-neuf juillet à dix heures trente minutes, le Conseil d'administration du Centre de gestion, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice CHABERT.

Etaient présents: Monsieur Jean-François LOVISOLO, Monsieur Alain OUDARD, Madame Dominique ANCEY, Monsieur Hervé FLAUGERE, Monsieur Didier PERELLO, Madame Sonia HAQUET, Monsieur Gilles RIPERT, Madame Corinne TESTUD-ROBERT, Monsieur André AIELLO, Monsieur François LUCAS (suppléant de Madame Katy RICARD), Monsieur Marc MOSSÉ, Madame Sylviane FERRARO, Madame Martine DURIEU, Monsieur Jean-Pierre LARGUIER, Madame Laurence CHABAUD-GEVA, Monsieur Frédéric ROUET, Madame Sophie MARQUEZ, Madame Valérie MICHELIER.

<u>Etaient absents et excusés</u>: Madame Carine BLANC et sa suppléante Madame Annie MILLET, Monsieur Max RASPAIL et son suppléant Monsieur Ghislain ROUX.

<u>Etaient représentés</u>: Monsieur Anthony ZILIO a donné procuration à Monsieur Hervé FLAUGERE pour le représenter et voter en son nom.

Vu l'article 13 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les articles 21 et 28 du décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale,

Vu la délibération n°20/16 fixant le nombre de Vice-Présidents du Centre de gestion de la FPT de Vaucluse,

Vu la délibération n°20/17 relative à l'élection des Vice-Présidents du Centre de gestion de la FPT de Vaucluse et à l'élection de Monsieur Jean-François LOVISOLO en qualité de premier vice-Président délégué à l'ensemble des compétences du CDG84,

Sont proclamés élus avec 20 voix pour (19 présents et une procuration) :

- 2^{ème} vice-Président, délégué aux concours et examens professionnels : Monsieur Didier PERELLO, Maire de Goult ;
- 3^{ème} vice-Président, délégué à l'extension du bâtiment : Monsieur Gilles RIPERT, Maire de Caseneuve ;
- 4^{ème} vice-Présidente, déléguée à la Commission de réforme : Madame Laurence CHABAUD-GEVA, Maire de Saumane de Vaucluse.

RECU EN PREFECTURE

le 04/08/2021

Apple apon aguss F legalite com 99_DE-084-288400039-20210729-D21_26-DE

Les membres du Conseil d'administration,

Ouï l'exposé du Président et à l'unanimité,

APPROUVENT la désignation par Monsieur le Président de 4 délégataires d'attribution, désignés par arrêté.

Pour extrait conforme,

Le Président

DE VAUCLUSE

Maurice CHABERT

Le Président du Centre de Gestion de la fonction Publique territoriale de Vaucluse Certifie le caractère éxécutoire

de la présente décision AVIGNON, le OULOS 2021